

18.12.2008 - 14:00 Uhr

## Votation fédérale du 8 février 2008: hotelleriesuisse se bat pour un Oui à la libre circulation des personnes

Berne (ots) -

L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse s'engage avec conviction pour un Oui à la reconduction et à l'extension de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. A l'instar de toute l'économie suisse, le tourisme et l'hôtellerie profitent aussi indéniablement de l'accord sur la libre circulation des personnes et de la voie bilatérale avec l'UE.

Au cours de sa séance d'aujourd'hui, le Comité exécutif d'hotelleriesuisse a arrêté les consignes de votes pour la votation populaire du 8 février 2009: L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse soutient sans réserve l'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'UE et partage de ce fait la position du Conseil fédéral, du Parlement, des cantons et des associations économiques. Pour pourvoir les places vacantes dans l'hôtellerie et la restauration, le tourisme et l'hôtellerie sont tributaires de la reconduction et de l'extension de l'accord. A ce jour, 42 % des collaborateurs dans l'hôtellerie et la restauration proviennent de l'étranger, dont 86 % des Etats de l'UE/AELE.

La libre circulation des personnes contribue à la qualité du tourisme

L'hôtellerie est un secteur qui exige des ressources humaines importantes et qui dépend de collaborateurs hautement qualifiés tout comme d'une main-d'oeuvre auxiliaire. L'hôtellerie se caractérise en outre par de fortes fluctuations saisonnières et journalières, auxquelles elle doit faire face. Ces conditions-cadres imposent des exigences élevées en matière de recrutement et de planification des ressources humaines. La libre circulation des personnes apporte des avantages certains sur ce point: Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'UE, le recrutement peut être effectué de manière plus ciblée, plus efficace et plus flexible, tant en Suisse qu'à l'étranger. La reconduction et l'extension de l'accord ne sont pas seulement une condition pour attirer les meilleurs talents dans une concurrence globalisée ou pour conquérir de nouveaux marchés de provenance, elles sont aussi une chance pour la relève dans la branche. Les nouveaux pays de l'UE offrent en effet des perspectives exceptionnelles aux jeunes Suisses qui veulent faire leurs preuves dans le développement de projets touristiques ou lors de l'expansion des chaînes d'hôtels internationales. Lorsqu'ils reviennent en Suisse, leurs connaissances sont d'une valeur inestimable en termes de qualité et de développement du tourisme et de l'hôtellerie.

La voie bilatérale est un modèle de succès

Les expériences faites jusqu'alors montrent que les craintes d'une surpopulation étrangère ou d'un dumping salarial sont infondées dans l'hôtellerie. La Convention collective nationale de travail (CCNT) pour les hôtels, restaurants et cafés, basée sur un partenariat social de plus de 30 ans, définit clairement les limites. La CCNT la plus importante en Suisse, s'applique à plus de 220'000 employés et près de 30'000 employeurs. Des mesures s'appliquant à toutes les branches, telles que des délais transitoires prolongés, des contrôles des conditions de travail, la priorité donnée aux travailleurs indigènes ou les contingents, continueront de faire de l'accord sur

la libre circulation des personnes, y compris avec son extension à l'Est, un modèle de succès.

Une votation existentielle

Le projet de libre circulation des personnes est existentiel pour la Suisse. Le 8 février 2009, l'enjeu dépasse de loin les avantages de la libre circulation des personnes ou l'image de la Suisse en tant que pays ouvert au monde et orienté vers l'avenir: le refus du projet aurait des conséquences fatales, car il compromettrait l'ensemble des accords bilatéraux et affaiblirait considérablement les relations extrêmement importantes entre la Suisse et l'UE. Dans une période de conjoncture incertaine, la Suisse ne peut pas se permettre de faire cavalier seul, elle dépend des échanges facilités avec les marchés européens. Un Oui à la reconduction et à l'extension de la libre circulation des personnes est par conséquent aussi un Oui à l'économie suisse et finalement un Oui à la prospérité de tout le pays.

Contact:

hotelleriesuisse

Nora Fehr, responsable Communication, Image et Branding

Tél.: +41/31/370'42'80

Mobile: +41/79/310'48'32

E-Mail: kommunikation@hotelleriesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100575399> abgerufen werden.